

Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2017/2324 du 12 décembre 2017, renouvelant l'approbation de la substance active glyphosate conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **RESOLVA 24H SPRAY***

de la société SYNGENTA FRANCE SAS

numéro de dossier n°2018-2973

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit RESOLVA 24H SPRAY dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active glyphosate,

Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **arrive à échéance** le 15 décembre 2018 en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	RESOLVA 24H SPRAY PROP'SOL 24H SPRAY
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	SYNGENTA FRANCE SAS 12 Chemin de l'Hobit, 31790 Saint Sauveur, FRANCE
Formulation	Concentré soluble SL
Contenant	0,3 g/L - diquat (dibromure) 8,3 g/L - glyphosate (sel de diammonium)
Numéro d'intrant	2080111
Numéro d'AMM	2090176
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Amateur / emploi autorisé dans les jardins

Conditions générales d'arrivée à échéance	
Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	15/12/2018
Date limite pour la vente et la distribution	15/12/2018
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	15/12/2018

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2012-1274 devient sans objet.

A Maisons-Alfort le, 11 OCT. 2018



Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)